

DÉCISIONS de la 3^e Assemblée extraordinaire d'unité de négociation Peter-Hall de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le lundi 16 mai 2022 à 17 h
par vidéoconférence

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 03.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption d'un procès-verbal
 3. Modifications aux règles d'assemblées
 4. Négociation : entente de principe

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 03.02** Que le procès-verbal de la 2^e Assemblée extraordinaire d'unité de négociation Peter Hall tenue le 30 mars 2022 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 18 mai 2022, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

MODIFICATIONS AUX RÈGLES D'ASSEMBLÉES

- 03.03** Que l'Assemblée d'unité de négociation Peter Hall adopte les nouvelles règles de fonctionnement pour l'Assemblée contenues au document AGP.2122.008.

NÉGOCIATION : ENTENTE DE PRINCIPE

- 03.04** Que l'Assemblée d'unité de négociation Peter Hall adopte l'entente de principe présentée au document AGP.2122.009.

